



FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Formation 7 heures obligatoires _____ 285,00 €

2 heures de théorie
2 heures de pratique hors circulation
3 heures de circulation (dont une partie en écoute pédagogique)

Tarif spécial Formation 7 heures obligatoires _____ 255,00 €

Pour les anciens élèves ayant passé le permis A2 dans nos établissements

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE



- Casque norme CE
- Gants norme CE
- Blouson épais
- Jean
- Chaussures couvrant les chevilles

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

1 Photo d'identité (sans lunettes) : plaquette « e-photo » conforme ANTS (avec signature électronique et code chiffré)

Carte d'identité recto-verso ou passeport (en cours de validité)

Justificatif de domicile (daté de moins de 6 mois)

Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur

Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »

Permis de conduire recto-verso

Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (obligatoire de 17 à 25 ans)

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.